



PRÉFÈTE DE LA SOMME

Liberté
Égalité
Fraternité



SIA – Préparez l'ouverture de votre compte

Pour ouvrir votre compte, 4 documents sont nécessaires. Préparez-les avant de vous lancer dans l'ouverture !

Votre pièce d'identité

(Carte d'identité, Passeport, Titre de séjour)

1

À noter : votre carte d'identité reste valable 15 ans après la date de délivrance (10 ans + 5 ans de tolérance)

Un justificatif de domicile

(pour les itinérants : une attestation d'adresse postale)

2

Votre permis de chasser

3

Volet de validation annuelle du permis de chasser

4

➔ Une fois ces 4 documents prêts (et numérisés), vous disposez de tous les éléments nécessaires à l'ouverture de votre compte.

Attention : la totalité des pièces jointes ne doit pas dépasser la taille de 4Mo.

💡 Conseil : privilégier les PDF et images basse définition

Attention : adresse mail obligatoire



NOTRE CONSEIL : scannez vos 4 documents (pièce d'identité, justificatif de domicile, permis de chasser et validation) avant de commencer l'ouverture de votre compte : vous n'aurez plus qu'à les insérer à la demande au fil de la création du compte



Documents autres que nous vous conseillons de prévoir (pour compléter votre râtelier numérique après l'ouverture de votre compte) :

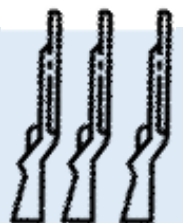
- Récépissés antérieurs de déclarations d'armes
- Pour chaque arme, les renseignements nécessaires à sa déclaration.
Voir tableau support au verso

Si possible :

- ✓ N° de série de l'arme
- ✓ Type
- ✓ Marque
- ✓ Modèle
- ✓ Calibre canon 1
- ✓ Calibre canon 2



Si vous n'avez pas tous les renseignements, ce n'est pas grave ! Vous aurez accès, un peu plus loin au moment de déclarer vos armes, au R.G.A. (Référentiel Général des Armes). Il vous aidera à retrouver les informations manquantes.

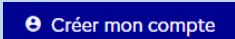
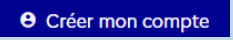


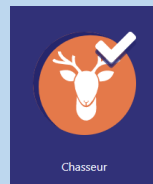
Prêt à ouvrir votre compte ?

Suivez le guide !

Lien direct vers l'espace en ligne : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

OU lien disponible sur le site internet de la Fédération des Chasseurs, <https://www.fdc80.com/>, rubrique « Actualités », article S.I.A.


- Cliquez sur 
- Choisissez la catégorie chasseur en cliquant sur Chasseur :
- Cliquez à nouveau sur  en bas de page.
- Suivez les étapes, en remplissant toutes les cases obligatoires et en important tous les documents demandés que vous aurez scannés au préalable.



[**N°SIA** : Dans le déroulé des cases à remplir, l'une porte la mention « N° S.I.A ». Si un numéro vous a déjà été attribué par un armurier lors d'un achat récent, vous pouvez le reporter dans cette case. Sinon il en sera créé un automatiquement.]

[Attention, il vous est demandé votre **N° de guichet unique**. C'est le numéro à 14 chiffres qui se situe juste sous le code barre de votre volet de validation.]

[**N° de carte d'identité** : il se trouve en haut et à droite de votre photo.]

- Saisissez pour finir le code proposé en image et cochez les cases avant de valider.
- Vous recevrez ensuite, sur votre messagerie, un mail de confirmation de création de compte avec un lien d'activation sur lequel vous cliquerez.
- Sécurisez le compte en créant votre mot de passe.
- **Votre compte S.I.A est désormais créé !** 

Vous pouvez à présent accéder à votre **râtelier numérique**.

- Contrôlez si des armes y figurent déjà ou si vous devez déclarer à nouveau l'ensemble des armes. Pour toute arme présente, *vous avez 6 mois pour vérifier s'il n'y a pas d'erreur. Vous pouvez modifier les erreurs constatées et valider à nouveau.*

Mes armes :

N° de série	Type	Marque	Modèle	Calibre Canon 1	Calibre Canon 2

Des difficultés à la création de votre compte ?

N'hésitez pas à consulter le [Guide utilisateurs de l'espace détenteur du SIA](#) dans la même rubrique S.I.A. du site de la Fédération en cliquant sur ce lien : <https://www.fdc80.com/>